

Covid-19 : Ramassage des encombrants le mercredi 22 avril

Le Syndicat Émeraude maintient le ramassage des encombrants le mercredi 22 avril au matin à Montmorency.

Attention, et comme depuis le début de la période de confinement, vous devez respecter les consignes en vigueur. Dans le cas contraire, vos déchets ne seront pas ramassés. Veillez également à éviter tant que possible de présenter les encombrants que vous pouvez conserver à domicile. Vous faciliterez le travail des agents.

[Tenez-vous informés chaque jour de l'évolution du service de ramassage des déchets.](#)

Trois règles par foyer. Tous les déchets assemblés ne doivent pas dépasser :

- 1m³
- 2m de longueur
- 70kg

Trois grandes familles :

- Ferraille (vélos, armatures en métal...)
- Bois et gros cartons
- Literie et gros meubles

Sont interdits : déchets toxiques (pots de peinture...), déchets électriques et électroniques (frigo, machine à laver, pile et batterie...), des déchets végétaux ou d'autres types de déchets (ménagers, verres, gravats et plâtre, fenêtre et vitrage, pneu, bouteille de gaz...).

Collecte des encombrants

Déchets acceptés



Ferraille

Vélos, armatures de meubles et tout autre objet de nature ferrailleuse



Bois et gros cartons

Meubles en bois démontés, gros cartons de déménagement pliés et tout autre objet en bois



Gros meubles

Literie, fauteuil, canapé, matelas et tout autre meuble encombrant

Déchets interdits



Déchets toxiques

Pots de peinture, ...



Déchets électriques et électroniques

Frigo, machine à laver, piles, batteries, ...



Déchets végétaux ou autres types de déchets

Ménagers, verres, gravats et plâtre, fenêtre et vitrage, pneu, bouteille de gaz...

Attention

**Limites de 1m³, 2m de longueur
et 70kg par collecte**

Mon territoire, ma ville



Contact

L'accueil téléphonique étant suspendu, vous pouvez contacter le Syndicat Émeraude par mail :

- contact@syndicat-emmaude.com

Liens utiles

[Coronavirus : Informations, actualités, dispositions](#)

[Évolution du service de gestion des déchets](#)

[Déchets verts et encombrants, ce qu'il faut faire \(et ne pas faire\)](#)